



## Communiqué de presse du Groupe Hospitalier du Havre

Mercredi 10 avril 2019

Suite à l'article paru dans Paris-Normandie le 10 avril 2019, le Groupe Hospitalier du Havre souhaite apporter les éléments de réponse et de compréhension suivants :

- « A Janet, ils sont trois dans une chambre individuelle »

« Six mois plus tard, le réalisateur apprend de la bouche des infirmiers syndicalistes que les postes débloqués en juillet 2018 à la suite de leur mouvement n'étaient que temporaires » :

Afin de pouvoir hospitaliser les patients qui le nécessitaient, le capacitaire en lits a dû être augmenté au fil des années. Pour ce faire, certaines chambres à 1 lit ont été doublées, et certaines chambres à 2 lits, triplées.

Fin juillet 2018, une unité provisoire de 22 lits a été ouverte, afin d'y installer les patients étant sur une phase de sortie, conformément aux termes de l'accord. Cette unité a permis de désengorger les unités d'hospitalisation de Pierre Janet et de supprimer les lits supplémentaires. Les 22 patients ont ainsi pu trouver une structure adaptée à leur prise en charge. L'unité a fermé le 1<sup>er</sup> décembre 2018.

Afin de la faire fonctionner, 19,5 postes ont été créés, puis redéployés sur les pavillons d'hospitalisation de l'hôpital Pierre JANET à partir du 1<sup>er</sup> décembre.

En outre, au regard de la sur-occupation aux urgences, la Direction avait accordé dès juin 2018, la création de 2 postes infirmiers supplémentaires pour les Urgences Psychiatriques.

Enfin, à compter de septembre 2018, 12,8 ETP soignants ont été créés afin de constituer un pool de nuit. L'objectif de ce pool est de pallier les absences de nuit.

La nomination d'un cadre référent et la création de la commission des partenariats permet un travail quotidien d'échanges avec les divers partenaires sociaux, et médico-sociaux du Territoire. L'objectif est de mieux se connaître et de fluidifier les échanges afin d'envisager conjointement les solutions d'amont et d'aval possibles pour les patients suivis en psychiatrie.

Au total, 34,3 postes **pérennes** ont été créés en psychiatrie à partir de juillet 2018. La Direction du GHH regrette que le journaliste n'ait pas vérifié ces informations sauf à vouloir faire du sensationnalisme.

« Un malade autiste lourdement atteint vit seul dans l'ancienne salle de télévision "transformée en pièce de confinement" » :

Les équipes médicales et soignantes personnalisent les prises en charge des patients. De ce fait, dans certains cas, il peut être décidé de façon collégiale qu'un patient ait accès à une zone particulière plus adaptée à ses besoins en journée, et à sa chambre le soir. L'objectif est de pouvoir offrir un lieu adapté au patient et une surveillance soignante facilitée.